

***Sud* Caisses d'Epargne**

répond à François Pérol

Monsieur le Président,

Le 4 juin 2009, les élus du Comité de Groupe votaient à l'unanimité une déclaration pointant les insuffisances du projet de rapprochement des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires, en particulier l'absence de projet stratégique, de business plan et surtout d'informations quant à ses conséquences sur l'emploi.

Le 8 juin, vous avez écrit à l'ensemble des organisations syndicales des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires pour leur demander d'avaliser ce projet en renvoyant à plus tard les informations sur ces points. En effet, loin d'apporter des réponses, votre courrier évoquant « *des projets d'adaptation ou de réduction d'effectifs* » et des « *dispositifs et mesures incitatives basées sur le volontariat destinés à éviter les départs contraints dans les entités du Groupe susceptibles d'être concernées* » nous conforte dans nos craintes en matière de préservation des emplois.

Quant à votre proposition de mise en place d'un « comité stratégique », ce ne serait qu'une instance artificielle destinée à contourner les instances représentatives du personnel.

En réalité, votre projet de rapprochement des Groupes des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires n'a d'autre justification que de faire payer aux salariés des deux groupes le renflouement de NATIXIS, alors qu'ils ne sont pour rien dans son naufrage. Or, non seulement le sauvetage de NATIXIS est plus qu'hypothétique au vu de ses 33,7 milliards d'euros d'actifs toxiques, mais les mesures envisagées pour ce renflouement se traduiraient selon l'expert comptable par « une impasse de 9 milliards d'euros au minimum sur les fonds propres en 2012 » et mettraient en péril l'ensemble de notre Groupe.

Nos inquiétudes sont confirmées par le rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale qui indique que le remboursement des aides de l'Etat devra avoir pour contrepartie « *l'accroissement de la rentabilité opérationnelle du réseau* » (p. 30). Et ce rapport précise plus loin : « *Une trop forte pression aurait probablement des conséquences sur l'emploi car elle ne saurait être obtenue sans une rationalisation des effectifs et du réseau d'agence. Elle pourrait également avoir des conséquences sur l'accès aux services bancaires des populations défavorisées... Un surcroît de rentabilité pourrait être obtenu par un désengagement par rapport à ce public.* » (p. 31). Toujours selon le rapport précité « *il est possible que, dans certaines localités, la présence cumulée des deux banques ne soit pas compatible avec les règles de la concurrence. Dans une telle hypothèse, des fermetures d'agences seraient possibles.* » (p. 25)

Non Monsieur Pérol, le plus qu'improbable sauvetage de NATIXIS ne justifie pas de sacrifier deux groupes bancaires, leurs 110 000 salariés et les services que depuis deux siècles les Caisses d'Epargne assurent aux familles les plus modestes.

C'est pourquoi **Sud** Caisses d'Epargne réaffirme son opposition à votre projet de rapprochement, tout comme il y a 3 ans nous nous étions opposés à la création de NATIXIS en appelant le personnel à la grève. Parce que vous êtes dans l'incapacité d'apporter aux salariés les légitimes garanties qu'ils demandent pour leurs emplois et leur avenir, nous nous opposerons par tous les moyens à la mise en place de ce projet. **Rien n'empêchera Sud Caisses d'Epargne de défendre les intérêts du personnel car, sachez-le, notre syndicalisme ne s'accommode d'aucun compromis.**

L'Exécutif national **Sud CE**

J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - J.F.Largillière

B.Meyer - J.L.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin

n°18-2009

Union
syndicale
Solidaires



SUD Caisses d'Epargne – 35, Boulevard de Sébastopol 75001 PARIS
Tél. : 01 42 33 41 62 – www.sudce.com Contact : sud.caisse-epargne@orange.fr